



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Rochelle, le 21 novembre 2019

Le mercredi 20 novembre après-midi, un grand canidé a été pris en photo, trottant à proximité de parcelles de vigne sur la commune de Saint-Thomas de Conac, au sud-ouest du département.

L'observateur a transmis la photographie et plusieurs détails à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage qui l'a authentifié comme étant celle d'un loup gris (*Canis lupus lupus*).

Cet évènement est à rapprocher de la confirmation par la mairie de Mortagne ce jeudi 21 novembre, de la découverte de brebis mortes il y a une quinzaine de jours sur la ferme bio de la gravelle qui était restée inconnue jusqu'à ce jour, sans que l'ONCFS soit dans la capacité d'affirmer le lien entre les faits en raison des délais.

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage dispose d'un maillage territorial d'agents spécialement formés à la reconnaissance des indices de présence du loup et aux expertises de constats d'attaques sur animaux sauvages ou bétail domestique, y-compris dans la totalité des départements de la région Nouvelle-Aquitaine où la présence de cette espèce protégée est occasionnelle.

L'ONCFS poursuit ses investigations pour déterminer l'origine de cet animal et collecter des informations qui pourraient permettre de le localiser.

Toute observation suspecte de grand canidé ou tout constat d'attaque sur animaux sauvages ou bétail domestique doivent être rapidement signalés au service départemental compétent de l'ONCFS (Service départemental de Charente-Maritime : 05.46.74.95.20 – sd17@oncfs.gouv.fr).

Il est rappelé que le loup est une espèce protégée.

Contact presse

Préfecture de la Charente-Maritime
Service Départemental de la Communication Interministérielle
pref-communication@charente-maritime.gouv.fr
Nathalie CHAMPLONG – 05 46 27 43 05 - 06 37 74 87 22
Standard : 05.46.27.43.00 - www.charente-maritime.gouv.fr

L'État en Charente-Maritime



Suivez l'actualité des services sur @prefet17



twitter